



Le 23/10/2015

[Diane La Phung](#)



[Accueil](#) » [Région](#) » [Le SPEE cité en exemple à Bruxelles](#)

Le SPEE cité en exemple à Bruxelles

Publié dans le numéro [3592](#) par [Diane La Phung](#)

Tweeter 0

J'aime Soyez le premier de vos amis à indiquer que vous aimez ça.



Claude Gewerc est intervenu à plusieurs reprises à Bruxelles pour présenter le SPEE.

Créé en septembre 2013 par le conseil régional de Picardie, le Service public de l'efficacité énergétique (SPEE) a pour objectif, via le Picardie Pass' rénovation, d'accompagner les particuliers dans leurs démarches de rénovation énergétique, de stimuler le secteur du bâtiment et de favoriser la création d'emplois (650 pendant la phase test, 3 500 dans la phase de développement), tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (le parc résidentiel privé ancien représente aujourd'hui 15% de ces émissions). Ce service propose également une solution de financement en avançant le montant des travaux. Le remboursement se fait ensuite grâce aux économies d'énergie réalisées, permettant ainsi aux foyers les plus modestes de rénover leur habitat. Pour mener à bien la phase test qui court jusqu'en 2017, le SPEE bénéficie d'un budget de 50 millions d'euros, huit provenant du budget de la Région et les 42 restants émanant d'un prêt consenti par la Banque européenne d'investissement (BEI), les banques françaises ayant toutes refusé de participer à cette initiative inédite en France. La multiplicité des objectifs et l'ingénierie financière du SPEE ont conduit l'initiative à être régulièrement citée à Bruxelles. C'est d'ailleurs à travers celle-ci que Claude Gewerc a récemment défendu le rôle des régions dans la mise en oeuvre opérationnelle du Plan Juncker, dans lequel le fonds européen pour les investissements stratégiques (EFIS) occupe une place centrale.

Des interlocuteurs clés

Adopté en juin dernier, le Plan Juncker se veut être un triangle reliant financements, vivier de projets et environnement favorable à l'investissement. Les élus locaux, premiers interlocuteurs des cercles économiques installés sur les territoires, avaient alors souhaité occuper un rôle d'observateur au sein du comité de pilotage mais aussi du comité d'investissement de l'EFIS. Une velléité aujourd'hui mise à mal par une certaine mise à l'écart de ces élus et une mobilisation « sans cohérence globale », pointée par Claude Gewerc lors de son intervention au sein d'une table ronde consacrée à la contribution de la politique de cohésion au Plan d'investissement Juncker. « Si je salue toujours l'initiative prise par le Président Juncker, je déplore certains points de l'accord final [...]. Les élus régionaux et locaux sont les mieux à même d'appréhender les difficultés et les défis économiques auxquels sont confrontés les acteurs des territoires qu'ils représentent » a-t-il ajouté, persuadé que le succès de ce plan d'investissement est lié à l'ancrage territorial des projets sélectionnés. Par ailleurs, le président de région a déploré la baisse des crédits du programme Horizon 2020 au profit de l'EFIS, privilégiant de fait l'économie aux objectifs environnementaux. S'appuyant sur l'exemple du SPEE, Claude Gewerc a essayé de démontrer qu'il était au contraire possible d'allier ces deux thèmes centraux.

L'environnement, axe de développement

C'est d'ailleurs sur le thème "Soutenir les autorités régionales et locales dans la mise en oeuvre des politiques énergies" qu'est intervenu le président du conseil régional lors d'une table ronde organisée cette fois-ci lors de la convention des maires.

Présentant une nouvelle fois le SPEE, Claude Gewerc a insisté sur le fait que les projets montés « doivent être économiquement viables » et qu'ils sont aussi vecteurs d'innovations dans les méthodes de rénovation.

« Je pense que le partenariat entre autorité régionale et locale est crucial pour la réussite de telles initiatives », a-t-il souligné avant de conclure : « En plus de la rénovation énergétique, la Picardie est en avance sur la chimie végétale, l'éolien, les nouvelles formes d'énergies plus durables, avec un seul objectif : préparer l'avenir ».

Le SPEE en chiffres

2 000 logements doivent être rénovés d'ici à 2017, au 30 septembre, 44 chantiers étaient en cours de livraison et 752 logements en passe d'être rénovés. 8 300 000 euros, c'est le montant des travaux générés par ces rénovations. 309 entreprises sont inscrites dans les bases de données du SPEE. 70 d'entre elles travaillent actuellement sur des chantiers.

Dans les coulisses des interventions bruxelloises



Claude Gewerc et Romain Nivelles lors de la Convention des maires.

À la suite de l'avis favorable du comité des régions relatif à la création du Fonds européen pour les investissements stratégiques, texte dont Claude Gewerc était le rapporteur, le président de région a souhaité valoriser la Picardie à Bruxelles à travers le SPEE. « Même si cette initiative a été concrétisée avant le lancement du Plan Juncker, elle répondait à ses objectifs et présentait une ingénierie financière en lien avec la BEI. Nous avons mis en place un plan d'action avec nos collègues de l'environnement, le directeur général des services, le SPEE et un cabinet de conseil », explique Romain Nivelles, responsable de la délégation picarde auprès de l'Union européenne, entité composée de quatre membres, chargés de mener une sorte de "diplomatie territoriale". La délégation assiste alors à différentes tables rondes des réseaux européens, augmente sa présence sur les réseaux sociaux et participe aux réunions techniques organisées à l'occasion de la semaine européenne de l'énergie durable. Lors de cette même semaine et à la surprise générale, le SPEE est cité en exemple par un commissaire européen lors du discours inaugural de l'événement, avalisant l'intérêt des institutions européennes pour ce programme inédit.

Mi-octobre, la concomitance de trois événements –semaine européenne des villes et des régions, session plénière du comité des régions et convention des maires –a permis à Claude Gewerc de mener trois interventions distinctes autour du SPEE. « Il s'agissait dans un premier temps de présenter le SPEE comme un exemple concret de la politique de cohésion territoriale, ensuite valoriser le statut de régie de ce programme auprès du comité des régions, et enfin, de démontrer que la région est le bon échelon pour agir au niveau de la transition énergétique », précise le responsable de la délégation picarde à Bruxelles. Si l'amendement présenté par Claude Gewerc n'a pas été adopté, il a néanmoins pu attirer l'attention de différents parlementaires européens qui pourront à leur tour défendre ce modèle. « Le but de ces mises en lumière est de créer des liens et de mettre en place des coopérations avec différents partenaires européens. Notre objectif est de nous démarquer des grosses autorités régionales, de montrer que la Picardie innove et qu'elle est en pointe sur certains sujets comme la bio-économie ou la mobilité et l'urbanisme », conclut Romain Nivelles.